



Les poids monétaires

*Exposé fait devant la SSN en novembre 2012
par Jacques Daunis*

On attribue en général l'invention de la monnaie à Crésus, roi de Lydie de 561 à 546 av JC. Souvenez-vous, le roi Crésus tenait sa richesse légendaire des pépites d'or charriées par le fleuve Pactole qui bordait son palais à Sardes, pépites d'or qui pouvaient, d'après la légende, être piégées à l'aide de peaux de moutons. Ce roi a eu l'idée de remplacer l'électrum, alliage naturel mais variable entre l'or et l'argent utilisé jusqu'alors dans les échanges commerciaux, par de l'or pur, donc à poids égal valeur égale de deux masses d'or. Ce nouveau système a simplifié considérablement les échanges. Mais pour certifier la pureté de l'or il a ajouté un progrès capital, la frappe sur le morceau de métal d'un coin matrice qui produit une empreinte en relief de son sceau (une tête de lion la gueule béante). Non seulement Crésus a ainsi réalisé le premier système monétaire, c'est à dire une pièce de métal frappée par une autorité souveraine qui en garantit la valeur par une empreinte, mais il a aussi établi le premier système bimétallique d'équivalence pondérale entre l'or et l'argent : 1 statère d'or vaut 10 statères d'argent.



Mais dès l'antiquité chez les grecs et les romains des faussaires ont tenté d'abuser de ce système, soit en diminuant le poids de la monnaie par rognage de la tranche (la tranche ne portait alors aucun motif gravé) afin de récupérer du métal, soit en fabriquant des monnaies en vil métal recouvertes ensuite d'une pellicule d'or ou d'argent (monnaies fourrées). Dans ces deux cas la masse de la monnaie est modifiée. Les faussaires étaient pourtant fortement punis, par exemple au moyen âge les coupables de telles pratiques étaient condamnés à être exécutés par ébouillantage. Dans les échanges commerciaux, pour combattre ces pratiques néfastes et afin de vérifier l'absence de toute modification du poids, les autorités légales mais aussi les négociants ont alors pratiqué la pesée des monnaies. Pour cela on a créé très tôt des poids étalons appelés *poids monétaires* ou *dénéraux pondéraux*, de masses identiques à celles des monnaies officielles, qui par pesée sont comparées aux poids des monnaies circulantes. Chez les romains par exemple ces poids étaient appelés *exagium* (pluriel : *exagia*). L'expression populaire, monnaie sonnante et trébuchante, traduisait la méfiance des commerçants sur la légalité d'une pièce devant la multitude de monnaies différentes, d'or et d'argent, françaises et étrangères, dont il fallait à la fois vérifier l'aloï et la masse (le poids trébuchant était le poids jusqu'auquel le plateau de la balance trébuchait, tombait, indiquant que la pièce était trop légère, le « trébuchant » était la limite au dessous de laquelle la pièce pouvait être refusée). Le citoyen particulier avait souvent l'habitude de mordre la monnaie pour contrôler sa dureté ou de la faire sonner sur une surface plane pour en vérifier l'aloï, ou quelques fois, lorsque c'était possible, la peser pour en vérifier son poids (les petites balances s'appelaient des trébuchets). Dans son livre « *Manuel des poids monétaires* » Dieudonné place vers 1330, sous le règne de Philippe VI de Valois, l'apparition des *dénéraux* en France. Ceux-ci servaient, en particulier

après la frappe officielle de la monnaie, à vérifier sa masse (dénéraux de contrôle). En effet les flans des monnaies étaient découpés sur des bandes de métal de masse de 1 marc (244,752g à Paris), la *taille* représentant le nombre de flans qu'il fallait découper sur la bande avant la frappe (par exemple le franc à pied de Charles V était taillé à 64 au marc). La masse de chaque monnaie était estimée en deniers et en grains (1 denier valait 1/192^{ème} du marc soit 1,27g et 1 grain valait 1/4608^{ème} du marc soit 0,053g, donc 1 denier valait 24 grains). Pour chaque division de la *livre* (monnaie de compte valant 2 marcs) il était possible en combinant des poids de *gros* (valant 3 *deniers*), *deniers* et *grains*, de réaliser les pesanteurs de toutes les monnaies. Il devint beaucoup plus pratique de réaliser, au moins pour la plupart, des poids correspondant à la masse exacte d'une monnaie précise, ce qui simplifiait la pesée. Il existait aussi des poids de villes, poids généralement plus lourds que les poids monétaires, qui servaient à peser certains produits et comportaient souvent les armoiries de la ville où ils étaient utilisés.

La plupart de ces poids était vérifiés par la Cour des Monnaies, mais seule leur masse était contrôlée. A l'inverse des monnaies dont le type est fixé par le pouvoir, et qui reste immuable pendant toute leur existence, les poids monétaires ne sont pas créés sur un type officiel et n'obéissent qu'à une réglementation qui est celle de leur pesanteur. Le métal employé, la forme, les inscriptions, le module et leur composition, est laissés au bon vouloir des concepteurs et étaient donc très variés, ce qui explique la diversité des poids. C'est tantôt le droit de la pièce tantôt le revers qui orne le poids, tantôt l'expression de sa pesanteur, tantôt la valeur de la monnaie, tantôt le simple nom de celle-ci. *Ci-dessus poids monétaire pour un teston valant 7 deniers et 10 grains.*



Le métal était quasi exclusivement le cuivre et ses alliages, bronze (cuivre et étain) et laiton (cuivre et zinc). Le cuivre rouge était peu utilisé car résistant moins à l'usure. Le plomb a été aussi peu utilisé car il s'oxyde très rapidement en se couvrant d'une pellicule d'oxyde de plomb ce qui augmente son poids.

Il existe en occident trois formes essentielles des dénéraux : circulaire, carrée et hexagonale, les poids triangulaires ou octogonaux sont très rares. Tous ces poids étaient beaucoup plus épais que les monnaies auxquelles ils correspondaient à cause de la plus faible densité de leur métal. Il faut signaler qu'en Asie on trouve des poids de formes très diverses surmontés de sculptures variées (beaucoup sont proposés sur des sites de ventes aux enchères entre 10€ et 30€). *A droite un poids birman en forme de cheval.*



Les poids émis avant le début du XVII^{ème} siècle n'étaient pas présentés dans des boîtes regroupant les espèces courantes en circulation. Ceux des monnaies d'or précédant l'écu étaient de forme ronde et d'un diamètre plus faible que celui de la monnaie, donc d'épaisseur plus grande (augmentée par la différence de densité entre l'or et le bronze). La forme hexagonale apparaît avec le franc à pied de Charles V (1365) pour se terminer avec le teston d'Henri III sans plus jamais réapparaître. Au XVI^{ème} siècle les poids avaient leurs faces latérales arrondies ou leurs arrêtes biseautées au droit et



Poids monétaire du double Ducat, V deniers X grains, 6,87g, d'Isabelle et Ferdignand d'Espagne (1474-1504)

